



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC D'ARTHABASKA

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 9 septembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pépin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-09-308 / HALLOWEEN 2024**

CONSIDÉRANT QUE le comité loisirs via la coordination des activités Loisirs et Vie communautaire organise annuellement une activité marquant la fête HALLOWEEN

CONSIDÉRANT QUE des crédits budgétaires ont été alloués pour cette activité pour 2024

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Valère avait conclu une entente avec la municipalité de Saint-Rosaire relative à l'organisation des activités de l'Halloween 2023 et 2024;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2024, il est convenu d'organiser mutuellement la fête de l'Halloween du côté de Saint-Rosaire

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2024, la fête d'Halloween est échelonnée sur 2 jours, soit le vendredi 25 octobre et le samedi 26 octobre 2024;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de nommer un Conseiller en charge de ce dossier;

En conséquence, il est proposé par le Conseiller Éric Morissette et appuyé par la Conseillère Claudia Quirion et résolu :

- **DE NOMMER** la conseillère Joséane Turgeon comme représentante de la municipalité de Saint-Valère comme membre du comité d'organisation de la fête d'Halloween auprès de la municipalité de Saint-Rosaire;
- **DE PARTICIPER** à la hauteur de 1,400\$ avant taxes au budget d'organisation de cette activité prévue les **25 et 26 octobre 2024** tel que présenté via la soumission #1109 des Créations de Cathou;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **13 septembre 2024**.

Karl Peguy Saint-Fort

Directeur général et greffier-trésorier